

# Rentrée 2015 : de pire en pire...

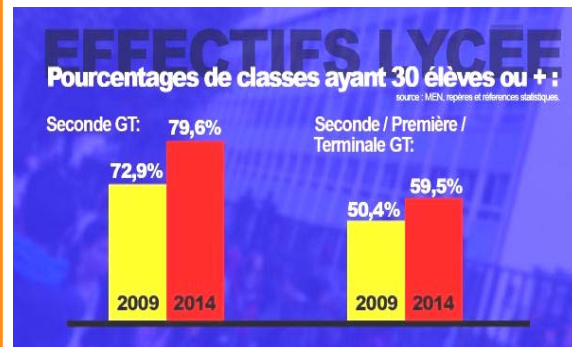
## EFFECTIFS PLÉTHORIQUES : DES CLASSES QUI DÉBORDENT !

Tout le monde le sait, l'académie de Versailles est particulièrement sous-dotée. Tout le monde le sait, l'académie de Versailles est celle qui accueille le plus d'élèves. Tout le monde le sait, les enfants du baby-boom arrivent à la rentrée 2015 dans les lycées. Et pourtant, à la rentrée, les professeurs ont souvent constaté que leurs classes comptaient plus d'élèves que les années précédentes, conséquence de la très grande frilosité de l'Administration à ouvrir de nouvelles divisions. Les classes à plus de 35 élèves sont de plus en plus nombreuses en lycée, et les classes à 30 élèves deviennent une triste norme en collège. Avant de faire cours, de faire progresser les élèves, de les aider et de les accompagner, les professeurs comptent d'abord le nombre de chaises et de tables, vérifient si l'issue de secours est dégagée. Il n'est parfois même plus question de pouvoir réellement circuler entre les tables.



La mobilisation s'est organisée dans certains établissements de l'académie : ainsi au lycée Corot (Savigny-sur-Orge dans l'Essonne), lors d'une manifestation devant l'établissement, les personnels d'éducation et d'enseignement ont dénoncé les effectifs dans les classes (au moins 2 classes de 2<sup>nd</sup>e à 36 élèves), aux cris de « 35 c'est trop, 36 c'est non ! ».

À la lumière de ces faits, le constat est clair et confirme les analyses du SNES-FSU : face à la pression démographique que connaît notre académie (4700 élèves de plus prévus... en attendant les chiffres issus du constat de rentrée), les moyens alloués au second degré sont notablement insuffisants et conduisent à une dégradation des conditions d'études et d'enseignement pour les élèves et les personnels.



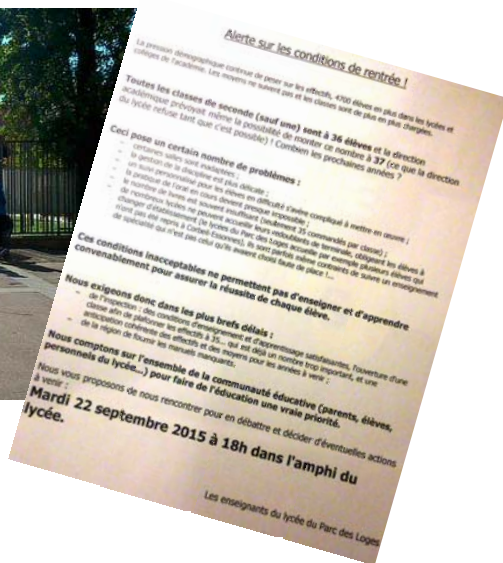
**En collège aussi les classes débordent :**  
beaucoup trop de classes surchargées !

Conditions de sécurité non respectées, accueil des élèves handicapés et de leur AVS difficile, circulation quasi impossible dans la classe : comment étudier et enseigner dans ces conditions ?

Rentrée difficile au collège A. Camus de Brunoy (91)



Au lycée Parc des Loges à Évry (91), sujet d'un reportage de France 2, comme au lycée Corot de Savigny (91), les équipes se mobilisent avec le soutien du SNES-FSU.



## Doublants de terminale : oubliés de la préparation de la rentrée ?

Les yeux rivés sur la calculatrice pour gérer au plus près les moyens alloués, les Directions Académiques ont bien souvent « oublié » les doublants de T<sup>ale</sup> dans leurs prévisions d'effectifs. Résultat, des classes pleines et sans aucune place pour les élèves ayant échoué au bac en juin 2015. Plutôt que de garder quelques places vacantes pour ces élèves, l'Administration préfère spéculer sur un taux de réussite illusoire de 100% de réussite au bac, supprimant ces places, plongeant bon nombre d'élèves dans l'expectative pendant l'été. A la rentrée, ces derniers continuent leur tour des lycées. Des classes de doublants ont finalement été créées, parfois un peu plus tôt que les années précédentes mais sans assurance que les cours commencent plus tôt tant les problèmes se posent avec la même acuité d'année en année : comment trouver des professeurs pour ces classes alors que les services sont bouclés ? Comment trouver des salles de cours alors que les lycées sont déjà bien souvent pleins à craquer ? Quelle pertinence y a-t-il à réunir uniquement des élèves doublants, venant parfois de très loin, dans une même classe ?

**Encore une fois, la logique de gestion comptable l'emporte sur la logique de réussite des élèves !**

## Manuels scolaires : ils manquent à l'appel !

Absence de dotation suffisante pour faire face à l'augmentation des effectifs, recommandations pressantes pour faire coïncider le renouvellement des manuels avec l'arrivée des nouveaux programmes l'année prochaine, arrivées d'élèves non anticipées... la distribution des manuels scolaires lors des jours qui ont suivi la rentrée a parfois révélé quelques situations surprenantes : supports datés (par exemple des manuels de français de 6<sup>ème</sup> qui datent de 2005 dans un collège), élèves de certaines classes qui n'ont pas de livres car ils ont le malheur d'être à la fin de la liste alphabétique ou parce qu'ils ont été affectés dans leur établissement en septembre...

Les photocopieuses, quand elles fonctionnent, risquent de tourner à plein régime... si les moyens de l'établissement le permettent... !

## EMC : une nouveauté au rayon bricolage de l'Éducation Nationale

On connaissait la capacité des derniers gouvernements à bricoler moult dispositifs bancals sous couvert d'innovations ou pour mieux occuper la scène médiatique. La mise en place de l'EMC (enseignement moral et civique) permet d'ajouter un élément de taille dans cette grande enseigne du bricolage qui semble être devenue l'Éducation Nationale. Annoncé au lendemain des terribles attentats de janvier 2015, il a fallu attendre le mois de juin pour qu'un décret officialise l'existence de ce nouvel enseignement, décret par ailleurs truffé d'erreurs dans sa première version puisqu'il supprimait tranquillement un certain nombre de disciplines déjà existantes. Obsédé par sa volonté de communiquer tout azimut sur le sujet, le Ministère tenait pour quantité négligeable le vote quasi unanime des organisations syndicales au CSE demandant le report de la mise en place de l'EMC à la rentrée 2016 et imposait le démarrage des cours à la rentrée 2015... sans donner de dotation complémentaire pour assurer l'organisation de ce nouvel enseigne-

ment. Et si, dans les filières de la voie générale du lycée, l'EMC vient se substituer à l'ECJS, dans les filières technologiques le problème de la dotation horaire reste entier. Voilà donc les équipes pédagogiques sommées de mettre en place ce nouvel enseignement sans moyens ! Résultat, les établissements bricolent entre juin et août : ici un dédoublement est supprimé pour récupérer des heures, là il faut faire les fonds de tiroir des DGH pour trouver les heures nécessaires, enfin, il faut parfois se rendre à l'évidence : sans heures restantes dans la DGH, l'EMC ne peut tout simplement pas être mis en place. **Résultat, à la rentrée 2015, des élèves des filières de la voie technologique de l'académie n'ont pas d'EMC à leur emploi du temps, créant de fait une inégalité de traitement et une rupture d'égalité inacceptable.**

Pour un dispositif qui compte dans ses programmes les notions d'État de droit et d'égalité, c'est pour le moins fâcheux...

## Postes non pourvus : vous avez demandé Pôle Emploi ? Ne quittez pas !

Cette année, c'est donc dès le 28/08 que les effets de la crise de recrutement se sont manifestés dans notre académie. En postant sur le site de Pôle Emploi, avant même la rentrée (!), une petite annonce visant à recruter des professeurs d'histoire-géographie dans le 91, le Rectorat confirme sa grande difficulté à pourvoir tous les postes vacants existants et semble prêt à tout puisque, selon cette petite annonce, aucune spécialité disciplinaire n'est exigée en matière de diplôme, comme si être professeur pouvait s'improviser ! Les échos des premières semaines confirment cette situation très tendue : postes non pourvus, remplacements non assurés, congés prévisibles (maternité, formation) non remplacés, dans certains établissements, c'est plus de 90 heures de cours par semaine qui sont perdues en raison de postes non pourvus ! En visite à Évry le jour de la rentrée, le Premier Ministre déclarait : « Il est inconcevable, et même inacceptable, de ne pas avoir de professeurs pendant plus de 48 heures ». C'est pourtant le cas en cette rentrée et plutôt que la grande débrouille et l'externalisation à Pôle Emploi, **une solution s'impose : la revalorisation du métier d'enseignant !**

Offre actualisée le 28/08/2015  
65 candidature(s) actuellement en cours

Numéro de l'offre 030Z0SS

**Professeur / Professeure d'histoire géographie**  
Métier du ROME K2107 - Enseignement général du second degré

**Description de l'offre**  
Le RECTORAT DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES recrute des Enseignant(e)s en HISTOIRE GEOGRAPHIE pour les lycées et collèges du département 91.

CDD 5 mois. Temps plein Education Nationale 18 heures / semaine.

Diplôme de niveau BAC+3 minimum.

**Entreprise**  
RECTORAT - ACADEMIE DE VERSAILLES.

**Détail de l'offre**  
Lieu de travail 91 - Essonne  
Type de contrat Contrat à durée déterminée - 5 Mois  
Nature d'offre Contrat travail